

Ville d'Annemasse
Direction Générale

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 18 NOVEMBRE 2021**

La retransmission vidéo de la séance du conseil municipal est consultable sur le site internet de la Ville, rubrique le conseil municipal ou en suivant ce lien :

<https://www.annemasse.fr/mairie/conseil-municipal/le-conseil-municipal/annee-2021>

L'an deux mille vingt et un, le dix huit novembre, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil communautaire de l'Hôtel d'Agglomération - 11 avenue Emile Zola 74100 Annemasse, sous la présidence de M. Christian DUPESSEY, Maire.

Présent-e-s :

M. Christian DUPESSEY, M. Michel BOUCHER, Mme Louiza LOUNIS de la question 15 à la question 30, M. Nabil LOUAAR, Mme Dominique LACHENAL de la question 1 à la question 6, M. Pascal SAUGE, Mme Mylène SAILLET, M. Yves FOURNIER, Mme Maryline BOUCHÉ, M. Amine MEHDI, M. Eric MINCHELLA, M. Robert BURGNIARD, M. Christian AEBISCHER, Mme Christina ALI-AHMAD, Mme Sylvie MELINE, Mme Sophie FRADET, M. Christian VERDONNET de la question 6 à la question 8 et de la question 13 à la question 30, M. Frédéric GAILLARD de la question 1 à la question 13 et de la question 15 à la question 30, Mme Céline MUGNIER, M. Christophe BORREL, Mme Gulsun ERSOY, Mme Diane NKOU de la question 1 à la question 13 et de la question 15 à la question 30, Mme Chadia LIMAM, M. Nicolas LEBEAU-GUILLOT de la question 6 à la question 30, M. Julien BEAUCHOT, Mme Ramona DESSEMOND de la question 1 à la question 20 et de la question 23 à la question 30, Mme Natalia DEJEAN, M. Matthieu LOISEAU, M. Djamel DJADEL, M. Maxime GACONNET

Absent-e-s avec pouvoirs :

Mme Louiza LOUNIS donne pouvoir à Mme Sylvie MELINE (jusqu'à la question 14)
Mme Dominique LACHENAL donne pouvoir à M. Pascal SAUGE (à partir de la question 7)
Mme Sophie VILLARI donne pouvoir à M. Frédéric GAILLARD
Mme Aïcha MAATOUGUI donne pouvoir à M. Djamel DJADEL
Mme Pascale MAYCA donne pouvoir à Mme Natalia DEJEAN
Mme Géraldine VALETTE-GURRIERI donne pouvoir à M. Matthieu LOISEAU

Absent-e-s :

Mme Inès AYEB, M. Christian VERDONNET de la question 1 à la question 5 et de la question 9 à la question 12, M. Frédéric GAILLARD (ainsi que Mme Sophie VILLARI) pour la question 14, Mme Diane NKOU pour la question 14, M. Nicolas LEBEAU-GUILLOT de la question 1 à la question 5, Mme Ramona DESSEMOND pour les questions 21 et 22, M. Jonathan NAVILLE, Mme Leila YESIL, M. Cüneyt YESILYURT, M. Kévin CHALEIL- -DOS RAMOS

QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR ET FAISANT L'OBJET D'UNE DELIBERATION**RESSOURCES****Finances**

- 1) Garantie d'emprunt - Haute-Savoie Habitat - Réhabilitation de 156 logements / opération "Le Livron - tranche 2" - Prêt de 3 922 245 €..... 4
- 2) Garantie d'emprunt - Alliade Habitat - Acquisition de 6 logements (4 PLUS, 2 PLAI) / opération "Villa Fleury" - Prêt de 637 064 €..... 4
- 3) Garantie d'emprunt - Alliade Habitat - Acquisition de 4 logements (2 PLUS, 2 PLAI) / opération "Green Valley" - Prêt de 386 204 €..... 4
- 4) Garantie d'emprunt - ICF Habitat Sud-Est Méditerranée - Acquisition de 3 logements (2 PLUS, 1 PLAI) / opération "Skyline" - Prêt de 294 446 €..... 5
- 5) Délégation de service public pour l'exploitation du Casino d'Annemasse – Avenant n°2 au contrat de délégation de service public conclu le 13 juillet 2011..... 5

Commande Publique

- 6) Construction des locaux pour le service municipal de la tranquillité publique et pour l'activité poterie de la MJC – Lancement d'un marché global de performance..... 5

Ressources Humaines

- 7) Création d'un service commun "Recherche de fonds externes" - Convention à intervenir entre la Communauté d'Agglomération Annemasse-Les Voirons Agglomération et la Commune d'Annemasse pour la mise en place du service..... 6
- 8) Formation professionnelle des agents - Détermination des plafonds de prise en charge des frais pédagogiques au titre du compte personnel de formation et modalités de prise en charge des frais kilométriques liés à l'utilisation d'un véhicule personnel pour se rendre à une formation organisée par le CNFPT ainsi qu'à un concours ou un examen..... 6

AMENAGEMENT DURABLE ET CADRE DE VIE**Urbanisme et Foncier**

- 9) Acquisition foncière - Acquisition d'un terrain 3 impasse du Petit Malbrande / fin de portage foncier par l'EPF74 7
- 10) Cession foncière - Vente d'un terrain bâti rue du Vernand comprenant un bloc de garages..... 7
- 11) Constitution d'une servitude de réseau AEP (Alimentation en Eau Potable) au bénéfice de la Communauté d'Agglomération Annemasse-Les Voirons Agglomération..... 7
- 12) ZAC Sud Ouest - Approbation d'un avenant à la convention de subvention du 23 juin 2021 dans le cadre d'une concession d'aménagement par une personne publique non concédante..... 8

Transition écologique

- 13) SPL d'Efficacité Energétique OSER - Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020 soumis au conseil municipal en application de l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales..... 8

COHESION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE**Commerce et Economie de proximité**

- 14) Aide aux entreprises de proximité avec point de vente - Approbation du règlement d'attribution et de la convention de mise en place du dispositif à intervenir entre Annemasse-Les Voirons Agglomération et les communes partenaires..... 8
- 15) Dynamisation du commerce pour la fin d'année - Gratuité du stationnement dans les parkings souterrains les dimanches 12 et 19 décembre 2021..... 9

16) Repos dominical des salariés – Dérogations pour l'ouverture des commerces au cours de l'année 2022 / Avis du conseil municipal.....	9
---	---

Jeunesse - Politique de la Ville

17) MJC Maison Pour Tous Annemasse (MJC MPTA) - Versement du solde de la subvention de fonctionnement 2021.....	10
---	----

18) Contrat de Ville - Soutien logistique aux associations / Versement d'une subvention à l'association "Ma chance moi aussi".....	10
--	----

19) Contrat de Ville - Soutien logistique aux associations / Versement d'une subvention à l'Union sportive Annemasse-Ambilly-Gaillard (USAAG).....	10
--	----

Sports

20) Contrats d'aide aux sports individuels et contrats d'aide aux sports collectifs – Approbation des contrats....	11
--	----

21) Convention d'objectifs entre la Ville et les clubs sportifs - Versement du solde de la subvention 2021 aux clubs signataires.....	11
---	----

22) Convention d'objectifs pour la promotion du sport en faveur des jeunes - Approbation de la convention à intervenir entre la Ville et les clubs sportifs à compter du 1er janvier 2022.....	11
--	----

23) Clubs sportifs subventionnés à hauteur de 15 000 € ou plus - Avenant à la convention de partenariat à intervenir entre la Ville et les clubs concernés.....	12
---	----

24) Atout-Jeunes - Intégration des clubs "Badminton Annemasse Agglo" (B2A74) et "Cercle d'Échecs du Bassin Annemassien" au dispositif.....	12
--	----

25) Association sportive Jaypee Gym Training Center - Versement d'une subvention exceptionnelle.....	12
--	----

Vie culturelle et associative

26) Château Rouge - Avenant à la Convention pluriannuelle d'objectifs 2018-2021 conclue entre l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Ville d'Annemasse et l'association Relais culturel de la Région Annemassienne - Château Rouge.....	13
---	----

27) Intermède, réseau des bibliothèques de l'Agglomération - Approbation de l'avenant n°2 à la Charte du réseau et de la nouvelle grille des tarifs.....	13
--	----

28) "Les Trophées d'Annemasse, ils s'engagent pour le territoire genevois !" - Partenariat entre le Groupe Dauphiné Média et la Ville / Approbation des modalités d'organisation de l'événement y compris le financement des Trophées "Solidarité" et "Coup de Cœur de la Ville".....	13
---	----

Enfance et Education

29) Etablissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) - Habilitation informatique en vue de la mise en ligne d'informations sur le site "monenfant.fr".....	14
---	----

30) Projets pédagogiques au sein des écoles - Versement de subventions / Année 2021.....	14
--	----

RESSOURCES

Finances

**1) Garantie d'emprunt - Haute-Savoie Habitat - Réhabilitation de 156 logements / opération "Le Livron - tranche 2"
- Prêt de 3 922 245 €**

Rapporteur : M. Michel BOUCHER

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- d'accorder la garantie de la Commune pour un emprunt de 3 922 245 € contracté auprès de La Banque Postale par l'Office Public de l'Habitat de la Haute-Savoie pour la tranche 2 de la réhabilitation de l'ensemble « Le Livron » comprenant 156 logements.

**2) Garantie d'emprunt - Alliade Habitat - Acquisition de 6 logements (4 PLUS, 2 PLAI) / opération "Villa Fleury" -
Prêt de 637 064 €**

Rapporteur : M. Michel BOUCHER

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- d'accorder la garantie de la Commune pour un prêt de 637 064 € contracté par Alliade Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour l'acquisition de 6 logements situés 12 avenue Jules Ferry à Annemasse, programme « Villa Fleury ».

**3) Garantie d'emprunt - Alliade Habitat - Acquisition de 4 logements (2 PLUS, 2 PLAI) / opération "Green Valley" -
Prêt de 386 204 €**

Rapporteur : M. Michel BOUCHER

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- d'accorder la garantie de la Commune pour un prêt de 386 204 € contracté par Alliade Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour l'acquisition de 4 logements situés 51 route des Vallées à Annemasse, programme « Green Valley ».

4) Garantie d'emprunt - ICF Habitat Sud-Est Méditerranée - Acquisition de 3 logements (2 PLUS, 1 PLAI) / opération "Skyline" - Prêt de 294 446 €

Rapporteur : M. Michel BOUCHER

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- d'accorder la garantie de la Commune pour un emprunt de 294 446 € contracté par ICF SUD-EST MEDITERRANEE SA D'HLM auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour l'acquisition de 3 logements situés avenue de la Gare à Annemasse, programme «Skyline».

5) Délégation de service public pour l'exploitation du Casino d'Annemasse – Avenant n°2 au contrat de délégation de service public conclu le 13 juillet 2011

Rapporteur : Mme Dominique LACHENAL

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- d'approuver les termes de l'avenant n°2 au contrat de délégation de service public pour l'exploitation du Casino d'Annemasse ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Commande Publique

6) Construction des locaux pour le service municipal de la tranquillité publique et pour l'activité poterie de la MJC – Lancement d'un marché global de performance

Rapporteur : M. Pascal SAUGE

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- de prendre acte du lancement de la procédure de marché global de performance pour la construction d'un bâtiment abritant le service de la Tranquillité publique et l'activité poterie de la MJC ;
- de fixer à 30 000 € HT le montant de la prime qui sera versée aux candidats ayant remis une offre conforme au règlement de la consultation ;
- d'approuver la composition du jury pour cette opération.

Ressources Humaines

7) Création d'un service commun "Recherche de fonds externes" - Convention à intervenir entre la Communauté d'Agglomération Annemasse-Les Voirons Agglomération et la Commune d'Annemasse pour la mise en place du service

Rapporteur : M. Christian DUPESSEY

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- d'approuver la convention à intervenir entre la Communauté d'Agglomération « Annemasse-Les Voirons Agglomération » et la Commune d'Annemasse pour la mise en place du service commun "Recherche de fonds externes",
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tous documents s'y rapportant.

8) Formation professionnelle des agents - Détermination des plafonds de prise en charge des frais pédagogiques au titre du compte personnel de formation et modalités de prise en charge des frais kilométriques liés à l'utilisation d'un véhicule personnel pour se rendre à une formation organisée par le CNFPT ainsi qu'à un concours ou un examen

Rapporteur : Mme Maryline BOUCHÉ

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- d'approuver l'instauration d'un plafond de prise en charge de 50 à 90% des frais pédagogiques liés au compte personnel de formation dans la limite de 2 700 euros maximum, sauf situations particulières qui justifieraient une prise en charge jusqu'à hauteur de 100 %.

Les frais annexes liés au CPF (déplacements, repas, nuitées, etc.) ne seront pas pris en charge par la Ville sauf cas d'incapacité au poste ou de réorganisation ;

- d'autoriser la Ville à prendre en charge la part des frais kilométriques non remboursée par le CNFPT à l'agent qui utilise son véhicule personnel pour se rendre à une formation sur la base des taux des indemnités kilométriques fixés par arrêté ministériel ;

- d'autoriser la Ville à rembourser les frais kilométriques liés à l'utilisation d'un véhicule personnel pour se rendre à un concours ou un examen sur la base des taux des indemnités kilométriques fixés par arrêté ministériel ;

- d'autoriser Monsieur Le Maire ou son représentant à signer toutes pièces de nature administrative, technique ou financière nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les crédits correspondant seront inscrits aux budgets des exercices concernés.

AMENAGEMENT DURABLE ET CADRE DE VIE

Urbanisme et Foncier

9) Acquisition foncière - Acquisition d'un terrain 3 impasse du Petit Malbrande / fin de portage foncier par l'EPF74

Rapporteur : M. Michel BOUCHER

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- d'acquérir auprès de l'EPF74 les biens situés 3 impasse du Petit Malbrande à Annemasse, cadastrés section A n° 547, moyennant le prix TTC de 273 768,26 euros ;
- de s'engager à rembourser les frais annexes et à régler les frais de portage restant à courir tels que fixés dans la convention de portage foncier ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte administratif à intervenir ainsi que tout autre document nécessaire à la conclusion de l'acquisition.

10) Cession foncière - Vente d'un terrain bâti rue du Vernand comprenant un bloc de garages

Rapporteur : M. Michel BOUCHER

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- de vendre un terrain bâti d'environ 140 m² à extraire des parcelles communales cadastrées section A sous les n° 1414 et 4597 sises 27 rue du Vernand à Annemasse ;
- de dire que la vente est consentie moyennant le prix de 9 000 € (neuf mille euros) ;
- de dire que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte notarié à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires à la régularisation de la vente ;
- de dire que la recette correspondante sera inscrite au budget 2022.

11) Constitution d'une servitude de réseau AEP (Alimentation en Eau Potable) au bénéfice de la Communauté d'Agglomération Annemasse-Les Voirons Agglomération

Rapporteur : M. Pascal SAUGE

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- d'accepter la constitution d'une servitude de passage de réseau d'eau potable au profit d'Annemasse Agglo sur la parcelle cadastrée section A numéro 1895 dont la Ville est propriétaire sur le territoire de la commune d'Etrembières ;
- de dire que la servitude est consentie à titre gratuit ;
- de dire que les frais notariés seront à la charge d'Annemasse Agglo ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte correspondant ainsi que tout autre document nécessaire à la réalisation des travaux d'enfouissement.

12) ZAC Sud Ouest - Approbation d'un avenant à la convention de subvention du 23 juin 2021 dans le cadre d'une concession d'aménagement par une personne publique non concédante

Rapporteur : M. Michel BOUCHER

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- d'approuver l'avenant à la convention tripartite portant sur le versement d'une subvention dans le cadre d'une concession d'aménagement par une personne publique non concédante pour le financement de la prolongation de la piste cyclable dans le périmètre de la ZAC Sud Ouest,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant ainsi que tout document y afférent.

Transition écologique

13) SPL d'Efficacité Energétique OSER - Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020 soumis au conseil municipal en application de l'article L.1524-5 du Code général des collectivités territoriales

Rapporteur : M. Nicolas LEBEAU-GUILLOT

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur

Décide :

- de prendre acte du rapport de la Société Publique Locale d'efficacité énergétique pour l'exercice 2020, tel que présenté au conseil municipal.

COHESION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE

Commerce et Economie de proximité

14) Aide aux entreprises de proximité avec point de vente - Approbation du règlement d'attribution et de la convention de mise en place du dispositif à intervenir entre Annemasse-Les Voirons Agglomération et les communes partenaires

Rapporteur : M. Amine MEHDI

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- d'approuver le règlement d'attribution de l'aide aux entreprises de proximité avec point de vente,
- d'approuver la convention de mise en place d'un dispositif d'aides directes aux entreprises, à intervenir entre la Communauté d'Agglomération « Annemasse-Les Voirons Agglomération » dite Annemasse Agglo et les communes partenaires,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ces deux documents.

Les dépenses en résultant pour la Commune seront imputées au compte 2041512 / 94 du budget des exercices concernés.

15) Dynamisation du commerce pour la fin d'année - Gratuité du stationnement dans les parkings souterrains les dimanches 12 et 19 décembre 2021

Rapporteur : M. Christian AEBISCHER

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- d'approuver la gratuité des parkings souterrains de la Ville les dimanches 12 et 19 décembre 2021 ;
- de verser à SAGS une compensation pour cette opération, le montant de cette dernière étant établi a posteriori au vu de l'occupation réelle des parkings aux dates précitées.

Les dépenses en résultant seront imputées au budget 2021.

16) Repos dominical des salariés – Dérogations pour l'ouverture des commerces au cours de l'année 2022 / Avis du conseil municipal

Rapporteur : M. Amine MEHDI

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- d'émettre un avis favorable à l'ouverture dominicale des commerces les 16 janvier, 26 juin, 27 novembre, 4, 11 et 18 décembre 2022,
- de dire qu'en cas de modification des dates de démarrage des soldes d'hiver ou d'été, la présente délibération restera valable en retenant le principe d'un avis favorable pour une ouverture le premier dimanche des soldes.

Jeunesse - Politique de la Ville

17) MJC Maison Pour Tous Annemasse (MJC MPTA) - Versement du solde de la subvention de fonctionnement 2021

Rapporteur : Mme Louiza LOUNIS

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- de verser à la MJC Maison Pour Tous Annemasse la somme de 10 000 € représentant le solde de la subvention de fonctionnement 2021 réajustée.

La dépense est prévue au budget 2021 - Compte 6574 / 422.

18) Contrat de Ville - Soutien logistique aux associations / Versement d'une subvention à l'association "Ma chance moi aussi"

Rapporteur : M. Julien BEAUCHOT

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- de verser à l'association "Ma chance moi aussi" une subvention d'un montant de 4 800 € correspondant à une participation aux frais de fonctionnement de l'association pour l'année 2021.

La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget primitif 2021, article 6574 / 824, enveloppe "Soutien logistique aux associations".

19) Contrat de Ville - Soutien logistique aux associations / Versement d'une subvention à l'Union sportive Annemasse-Ambilly-Gaillard (USAAG)

Rapporteur : M. Julien BEAUCHOT

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- de verser à l'Union Sportive Annemasse-Ambilly-Gaillard (USAAG) une subvention de 14 000 € correspondant à la participation aux frais supplémentaires liés à la prise en charge des jeunes du quartier prioritaire pour l'année 2021.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget 2021, article 6574 / 824, enveloppe « Soutien Logistique aux associations ».

Sports

20) Contrats d'aide aux sports individuels et contrats d'aide aux sports collectifs – Approbation des contrats

Rapporteur : M. Nabil LOUAAR

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- d'approuver les contrats d'aide aux sports individuels à intervenir avec la Cible du Salève, la 1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc et le Tennis Club du Salève ;

- d'approuver les contrats d'aide aux sports collectifs à intervenir avec Annemasse Basket Club et Annemasse Volley 74 ;

- de dire que les contrats d'aide aux sports individuels et les contrats d'aide aux sports collectifs seront conclus pour une durée de trois ans. Ils porteront sur les exercices 2022, 2023 et 2024 ;

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdits contrats avec les associations sportives mentionnées ci-dessus.

21) Convention d'objectifs entre la Ville et les clubs sportifs - Versement du solde de la subvention 2021 aux clubs signataires

Rapporteur : M. Nabil LOUAAR

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- de verser une subvention d'un montant de 7 000 € représentant le solde de la subvention 2021 aux associations signataires des conventions d'objectifs qui ont respecté les critères d'attribution, à savoir : l'Union Sportive Annemasse-Ambilly-Gaillard (USAAG), le Vélo club d'Annemasse, Annemasse Volley 74, Annemasse Basket Club, le Rugby Club d'Annemasse, la Foulée d'Annemasse et Annemasse Handball Club.

La dépense en résultant, soit **49 000 €**, est prévue au budget 2021 – Imputation 6574 / 40.

22) Convention d'objectifs pour la promotion du sport en faveur des jeunes - Approbation de la convention à intervenir entre la Ville et les clubs sportifs à compter du 1er janvier 2022

Rapporteur : M. Nabil LOUAAR

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- d'approuver les termes des conventions à intervenir entre la Ville d'Annemasse et chacune des associations sportives suivantes : Union Sportive Annemasse-Ambilly-Gaillard (USAAG), le Vélo Club d'Annemasse, Annemasse Volley 74, Annemasse Basket Club, le Rugby Club d'Annemasse, la Foulée d'Annemasse et Annemasse Handball Club, à compter du 1^{er} janvier 2022 ;

- de dire que les conventions intitulées « Convention d'objectifs pour la promotion du sport en faveur des jeunes » seront conclues pour une durée de trois ans. Elles porteront sur les exercices 2022, 2023 et 2024 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions avec les sept associations sportives précitées.

23) Clubs sportifs subventionnés à hauteur de 15 000 € ou plus - Avenant à la convention de partenariat à intervenir entre la Ville et les clubs concernés

Rapporteur : M. Nabil LOUAAR

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- d'approuver les termes de l'avenant à la convention de partenariat conclue avec les douze clubs sportifs subventionnés à hauteur de 15 000 euros ou plus, à savoir : Annemasse Basket Club, Annemasse Hand ball Club, le Rugby Club d'Annemasse, l'Union Sportive Annemasse-Gaillard devenue l'Union Sportive Annemasse-Ambilly-Gaillard (USAAG), Annemasse Volley 74, la Foulée d'Annemasse, le Judo Club Annemasse, le Tennis Club du Salève, le Vélo Club d'Annemasse, la 1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc, Annemasse Fight Académie (boxe anglaise) et la Cible du Salève,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant qui proroge d'une année la durée de la convention de partenariat, soit une nouvelle échéance au 31 décembre 2022.

24) Atout-Jeunes - Intégration des clubs "Badminton Annemasse Agglo" (B2A74) et "Cercle d'Échecs du Bassin Annemassien" au dispositif

Rapporteur : M. Nabil LOUAAR

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- d'approuver les termes de la convention « Atout-Jeunes » à intervenir avec :
 - le club « Badminton Annemasse Agglo » (B2A74),
 - le club « Cercle d'Échecs du Bassin Annemassien » ,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions.

25) Association sportive Jaypee Gym Training Center - Versement d'une subvention exceptionnelle

Rapporteur : M. Christophe BORREL

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- de verser à l'association Jaypee Gym Training Center une subvention exceptionnelle de **16 595 €**.

La dépense est prévue au budget 2021 – Imputation 6574 / 40.

Vie culturelle et associative

26) Château Rouge - Avenant à la Convention pluriannuelle d'objectifs 2018-2021 conclue entre l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Ville d'Annemasse et l'association Relais culturel de la Région Annemassienne - Château Rouge

Rapporteur : M. Nabil LOUAAR

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- d'approuver les termes de l'avenant à la *Convention pluriannuelle d'objectifs 2018-2021 Château Rouge-Annemasse / « Scène conventionnée d'intérêt national - art et création - pour les nouvelles écritures du corps et de la parole »* ;

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant qui prorogera d'une année la durée de la convention initiale.

27) Intermède, réseau des bibliothèques de l'Agglomération - Approbation de l'avenant n°2 à la Charte du réseau et de la nouvelle grille des tarifs

Rapporteur : M. Nabil LOUAAR

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- d'approuver l'avenant n°2 à la charte du réseau Intermède ;

- d'approuver la signature par Annemasse Agglo d'une convention avec la Ville de Genève ;

- d'approuver la modification de la grille des tarifs.

28) "Les Trophées d'Annemasse, ils s'engagent pour le territoire genevois !" - Partenariat entre le Groupe Dauphiné Média et la Ville / Approbation des modalités d'organisation de l'événement y compris le financement des Trophées "Solidarité" et "Coup de Cœur de la Ville"

Rapporteur : M. Nabil LOUAAR

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- avec :

Pour : 27

Contre : 7

Mme Aïcha MAATOUGUI, Mme Pascale MAYCA, Mme Géraldine VALETTE-GURRIERI,
Mme Natalia DEJEAN, M. Matthieu LOISEAU, M. Djamel DJADEL, M. Maxime GACONNET

Décide :

- d'approuver les modalités d'organisation de l'événement "Les Trophées d'Annemasse - Ils s'engagent pour le territoire genevois !" y compris le financement des Trophées "Solidarité " et "Coup de Cœur de la Ville" à hauteur de 9 000 € ;
- de désigner les deux élu(e)s de la Ville qui participeront au jury final, à savoir :
 - au titre de la majorité municipale : Mme Céline MUGNIER ;
 - au titre des oppositions municipales : Mme Pascale MAYCA.

Enfance et Education

29) Etablissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) - Habilitation informatique en vue de la mise en ligne d'informations sur le site "monenfant.fr"

Rapporteur : Mme Louiza LOUNIS

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- d'approuver les termes de la Convention d'habilitation informatique "structures" telle que proposée par la Caisse d'allocations familiales ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que ses annexes.

30) Projets pédagogiques au sein des écoles - Versement de subventions / Année 2021

Rapporteur : Mme Louiza LOUNIS

Le conseil municipal,

- entendu l'exposé du Rapporteur
- après en avoir délibéré,
- à l'unanimité des votants,

Décide :

- de verser les subventions suivantes :

* à l'école maternelle Les Hutins : 660 €

pour le projet « explorer la matière » : une classe de PS/MS va, pendant 3 séances avec une intervenante, découvrir la matière terre en la modelant et apprendre à fabriquer des objets en volume ;

*à l'école élémentaire Camille Claudel : 1 905 €

pour le projet « théâtre » : deux classes (une de CE2 et une de CM1) vont, pendant 15 séances, apprendre à faire du théâtre et répéter un spectacle pour une représentation devant les familles à l'auditorium.

La dépense totale en résultant, soit 2 565 €, est inscrite au budget primitif 2021 - Imputation 6574/255.